



## Communiqué de presse

Paris, 16 mars 2022

### **La Région La Réunion et l'État amplifient la mobilisation pour la formation des personnes en recherche d'emploi en 2022 et 2023**

La haut-commissaire aux Compétences, Carine Seiler, et la présidente de Région, Huguette Bello, ont signé aujourd'hui le premier avenant au Pacte réunionnais d'investissement dans les compétences.

Cet avenant a pour ambition **d'amplifier l'effort de formation en 2022 et en 2023 vers les personnes en recherche d'emploi, les jeunes en situation de décrochage scolaire ou encore les publics touchés par l'illettrisme, et ainsi favoriser leur insertion professionnelle durable** et répondre aux besoins en compétences des entreprises réunionnaises.

En 2022, ce sont **110,5 millions d'euros qui seront consacrés à la formation des personnes en recherche d'emploi à La Réunion** :

- 24 millions d'euros par la Région La Réunion ;
- 17 millions d'euros par Pôle emploi ;
- 69,5 millions d'euros par l'État, dont 7,5 au titre du Plan de réduction des tensions de recrutement.

Cet effort supplémentaire permettra notamment d'amplifier les formations préparatoires à la qualification proposées aux Réunionnais éloignés de l'emploi et de mettre un accent particulier sur les formations qui mènent aux métiers de l'agriculture, de l'hôtellerie, du tourisme, des soins à la personne, du BTP et de l'environnement. En complément, des formations professionnalisantes et certifiantes les orienteront vers les métiers de la gestion et du traitement de l'information, du commerce, de la pêche et de la mer.

Le partenariat avec Pôle emploi, dans la coordination avec l'État et la Région de l'identification des besoins en compétences et de l'offre de réponses les plus adaptées, sera poursuivi.

« Le Pacte régional d'investissement dans les compétences et son avenant permettront **d'amplifier l'effort de formation vers les personnes les plus éloignées de l'emploi à La Réunion, pour répondre aux besoins des entreprises du territoire, juste à temps et en préparant l'avenir, en ne laissant personne sur le bord de la route.** », Carine Seiler, haut-commissaire aux Compétences.